

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 18 mai 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 6.1, 6.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.1.1, 7.1, 7.2, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h00.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à partir du 6.2), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir 3.6), M. Emmanuel DUMONT (à partir du 6.2), Mme Myriam EL YASSA (à partir du 6.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 6.1), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 6.2), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 3.2), Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH (à partir du 6.2), M. Rémi STAHL (à partir du 6.2), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 6.2) Bonnay : M. Gilles ORY Brailly : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 6.1) Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (à partir du 6.2) Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.2) M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 6.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 6.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 6.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET (à partir du 6.1) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Mery-Vieille : M. Philippe PERNOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (à partir du 6.1) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 6.1), M. Pascal ROUTHIER (à partir du 6.1) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 6.2) Veslesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 6.2) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Etaient absents :** Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Elsa MAILLOT, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, M. Gérard VAN HELLE, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUNET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER

**Secrétaire de séance :** Mme Catherine BARTHELET

#### **Procurations de vote :**

**Mandants :** E. ALUZET, T. BIZE, P. BONNET, P. BONTEMPS, Y.M. DAHOU, M.L. DALPHIN (à partir du 6.2), C. DEVESA (jusqu'au 3.5), B. FALCINELLA, E. MAILLOT, T. MORTON (jusqu'au 3.1), R. REBRAB, G. VAN HELLE, C. WERTHE, M. ZEHAF, B. ASTRIC, M. LETHIER

**Mandataires :** F. PRESSE, C. LIME, J. GROSPERRIN, D. POISSENOT, N. BODIN, M. SEBBAH (à partir du 6.2), A. POULIN (jusqu'au 3.5), S. WANLIN, P. DUCHEZEAU, D. SCHAUSS (jusqu'au 3.1), AS. ANDRIANTAVY, C. MICHEL, S. PESEUX, A. GHEZALI, P. SIMONIN, J.M. BOUSSET

Délibération n°2017/003658

Rapport n°7.2 - Marché de fourniture de service d'hébergement de baies informatiques dans un Datacenter - Autorisation de lancement et de signature

## Marché de fourniture de service d'hébergement de baies informatiques dans un Datacenter - Autorisation de lancement et de signature

**Rapporteur** : Elsa MAILLOT, Vice-Présidente

**Commission** : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « Locations immobilières »	Pas d'impact budgétaire en 2017

### Résumé :

L'actuel marché de fourniture de service d'hébergement de baies informatiques dans un Datacenter arrive à échéance le 31/12/2017.

Un nouveau marché doit être lancé.

Il convient de délibérer pour autoriser le lancement, la passation et la signature de ce marché.

### I. Objet du marché à lancer

Ce marché consiste en la mise à disposition de baies informatiques dans un environnement hautement sécurisé (locaux, électricité, refroidissement, télécommunications).

Le fournisseur devra assurer des services d'hébergement de baies informatiques (housing) dans un Datacenter Tiers 3+ et services de télécommunications associés.

A terme, des offres de services en mode IAAS (Infrastructure As A Service) ou SAAS (Software As A Service) pourraient être mises en œuvre dans le cadre de ce groupement de commandes.

### II. Procédure de passation

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sans montants minimum et maximum.

La durée d'exécution de l'accord-cadre est de 12 mois, reconductible 3 fois.

Le montant estimatif global sur les 4 années est de 360 000 € HT.

La procédure de passation sera l'appel d'offre ouvert prévue aux articles 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

L'accord-cadre sera lancé par le groupement de commandes composé de la Ville de Besançon et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la CAGB est désignée coordonnateur du groupement.

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur le lancement, selon les dispositions de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché « Fourniture de service d'hébergement de baies informatiques dans un Datacenter »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec l'entreprise déclarée attributaire par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 30 MAI 2017



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président